

FORMATION MARQUE EMPLOYEUR



INTRA : dans vos bureaux ou à distance



Formation accessible en entrée et sortie permanente



Ouvert à tout public (personnes en situation de handicap - nous contacter)

Taux de satisfaction :

98.2 %

(32 votes)

98.2 % *

DE CLIENTS SATISFAITS

* sur l'ensemble de nos formations

INFORMATIONS



Participants 2 à 8 personnes



Durée 3 jours / 21h



Plage horaire 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30



Intervenants Hervé Lambert
Régine Fischer
Anne Claire Palud



Prix Intra : à partir de
1500 € / jour
Coût global : 4500 € HT
Inter : 565 € HT / pers

Ce prix inclut les frais de dossier, l'ingénierie pédagogique et la gestion du système documentaire Qualiopi.

Intra : conçues spécifiquement pour et sont limitées aux employés d'une seule organisation.

Inter : ouvertes à des participants provenant de différentes organisations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Au cours de cette formation, nous allons vous enseigner les enjeux de la Marque Employeur.

- Vous apprendrez à identifier les axes et les finalités d'une stratégie de Marque Employeur réussie.
- A définir l'Employee Value Proposition et son importance.
- A comprendre les nouveaux enjeux du recrutement et l'impact des réseaux sociaux sur l'image employeur.
- A reconnaître les prérequis d'une stratégie réussie, notamment l'implication de la direction et des managers, la définition des rôles des services RH, marketing et communication, ainsi que la cohérence entre l'image véhiculée et l'expérience vécue.

PRE-REQUIS

- Compréhension des enjeux des ressources humaines et du recrutement.
- Connaissances de base en communication et en marketing.
- Expérience professionnelle dans les domaines des RH, du marketing, de la communication ou des relations publiques (un plus).
- Familiarité avec l'identité de marque, la communication d'entreprise et les médias sociaux.
- Maîtrise de la langue utilisée pour la formation (généralement le français).

PUBLIC CONCERNE

- Professionnels des ressources humaines.
- Responsables marketing et communication.
- Dirigeants d'entreprise.
- Professionnels des relations publiques.
- Consultants et professionnels indépendants.
- Accessibilité possible aux personnes en situation de handicap sous condition d'étude et d'acceptation de votre dossier par nos services experts

LIEUX ET DATES

- Formation accessible en entrée et sortie permanente.
- Les démarrages ou fins de périodes de formation peuvent être planifiés tout au long de l'année civile, sans dates prédéterminées à l'avance.
- Possibilité de dispenser la formation en INTRA: dans vos locaux ou à distance.
- Délai d'accès de 10 jours à partir de la signature de la convention et/ou de l'accord de financement de l'OPCO

METHODES MOBILISEES

- Transposition et application concrète dans l'entreprise :
- Études de cas concrets
 - Des ateliers pratiques sur l'analyse d'une marque employeur existante
 - Des ateliers sur les recommandations et le plan d'actions à mettre en œuvre pour déployer une marque employeur solide

MATERIEL UTILE

- Ordinateur portable équipé d'une Webcam
- Une connexion internet
- Application ZOOM ou TEAMS

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel ou en groupe
- Formation accessible en ligne
- Assistance téléphonique après la formation
- Vidéoprojecteur, PowerPoint, paperboard

CONTEXTE

La marque employeur reflète l'identité d'une entreprise en tant qu'employeur et joue un rôle crucial pour attirer, engager et fidéliser les talents. Former les collaborateurs sur ce sujet offre plusieurs avantages :

- Engagement accru : Les employés qui comprennent les valeurs et la mission de l'entreprise s'identifient mieux à celle-ci, ce qui renforce leur engagement et leur fidélité.
- Recrutement amélioré : Les collaborateurs informés deviennent des ambassadeurs qui diffusent une image positive, attirant des candidats de qualité.
- Communication cohérente : Une formation appropriée assure que les messages véhiculés par les collaborateurs soient alignés, renforçant la réputation de l'entreprise.
- Adaptation au marché : Elle permet aux collaborateurs de s'adapter aux nouvelles attentes du marché du travail, maintenant la compétitivité de l'entreprise.
- Culture d'innovation : La connaissance de la marque employeur encourage l'initiative et l'innovation, stimulant la croissance.

Former les collaborateurs sur la marque employeur constitue un investissement stratégique, créant une entreprise attractive pour les talents actuels et futurs.

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1 : Enjeux et prérequis

Les enjeux de la marque employeur

- Les différents axes de la Marque Employeur
- Les enjeux d'une stratégie de Marque Employeur réussie
- Qu'est-ce que l'Employee Value Proposition
- Les nouveaux enjeux du recrutement
- L'importance des réseaux sociaux sur l'image employeur
- Les finalités de la démarche
- Les enjeux spécifiques à la démarche pour votre organisation

Les prérequis d'une stratégie réussie

- Engager l'équipe de direction et les managers
- Engager les salariés
- Définir les périmètres et les rôles des services RH, marketing et communication
- Définir des indicateurs de pilotage
- La stratégie Marque Employeur et la stratégie de l'entreprise
- Développer une communication authentique et cohérente en lien avec la culture de l'entreprise
- Assurer la cohérence entre image véhiculée et expérience vécue

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 2 : Plan d'action Marque Employeur

Plan d'action

- La construction de son plan d'action Marque Employeur
- Identifier les acteurs et les actions pour booster sa Marque Employeur
- Définir une stratégie digitale
- Réaliser un diagnostic de l'existant : audit d'image, audit expérience collaborateurs et process recrutement
- Comment faire de ses salariés les ambassadeurs de la marque ?
- Exercices pratiques mises en application

Process RH et plan de formation

- Valoriser l'image employeur et ses avantages concurrentiels
- Définir la Marque Employeur à toutes les étapes du process recrutement : définition du parcours collaborateur
- Définir un plan de formation ciblé : RH, social selling
- Définir une charte interne

JOUR 3 : Définir et décliner sa stratégie de communication

- Définir son identité Marque Employeur
- Définir sa ligne éditoriale
- Définir une stratégie de communication Marque Employeur et l'intégrer à la stratégie globale de l'entreprise
- Identifier et utiliser les outils de promotion de sa Marque Employeur
- Optimiser sa communication sur les réseaux sociaux
- Mettre en place des opérations de communication pour engager en interne

A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES

- Élaborer un plan d'action pour renforcer la Marque Employeur.
- Impliquer les salariés en tant qu'ambassadeurs de la marque.
- Développer une stratégie digitale et réaliser un diagnostic de l'existant.
- Mettre en place des processus RH alignés avec la Marque Employeur.
- Définir l'identité et la ligne éditoriale de la Marque Employeur.
- Intégrer la stratégie de communication de la Marque Employeur à la stratégie globale de l'entreprise.
- Utiliser les outils de promotion et optimiser la communication sur les réseaux sociaux.
- Engager en interne par des opérations de communication.

LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

- Cette formation est dispensée par un formateur-consultant spécialisé dans le domaine de la Marque Employeur, ce qui garantit une expertise de qualité.
- En participant à cette offre sur la Marque Employeur, vous bénéficierez d'avantages considérables. Vous pourrez améliorer l'attractivité de votre entreprise, fidéliser vos talents, vous démarquer de la concurrence, renforcer votre réputation et votre image de marque, favoriser l'engagement de vos salariés, communiquer de manière efficace et créer une cohérence globale au sein de votre entreprise.
- De plus, le travail en équipe vous permettra d'échanger des idées, de progresser ensemble et de mettre en place les bonnes pratiques dès le début de la formation.

MODALITES D'EVALUATION (EN AMONT)

- Un entretien individuel sera réalisé avant toute inscription à la formation.
- Un questionnaire de pré-évaluation sera administré.
- Une évaluation des connaissances sera effectuée avant le début de la formation.

MODALITES D'EVALUATION (EN AVAL)

- Une évaluation des connaissances sera réalisée à la fin de la formation.
- Les participants recevront une attestation de formation.
- Un certificat de réalisation sera délivré

MODALITES DE FORMATION A DISTANCE (FOAD)

- La formation pourra être suivie via la plateforme ZOOM ou TEAM. Le formateur vous indiquera sur quel support la formation sera dispensée.
- Pour pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions une simple connexion internet et une webcam sont nécessaires.
- En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques
- En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

LES INTERVERNANTS

Hervé Lambert

Intervenant senior, dirigeant du cabinet ARGOS, spécialisé pour toutes les questions de stratégie et de finance dans les petites entreprises depuis près de 30 ans. Master II et CNAM ITB.

Régine Fischer

Coach certifiée par l'Institut Coaching d'Alsace, Ex-directrice de Mission Locale, avec un réseau étendu dans les collectivités publiques et des compétences en communication, elle met à disposition ses diverses compétences en ingénierie pédagogique et financière. Profil de formatrice avec compétences en direction de business unit.

Anne Claire PALUD

Formatrice certifiée INRS (2016) - Expert spécialiste de la Marque Employeur et de la communication Managériale. Diplômée d'un EMBA Management Communication et Sociétés CELSA SORBONNE (2011) et du Management et Coaching UNIVERSITE DAUPHINE (2020).

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Notre service d'ingénierie pédagogique et financière mobilise des fonds publics pour trouver les meilleures solutions de financement adaptées à votre projet de formation.
- Nous avons établi une collaboration de longue date avec les OPCO (opérateurs de compétences) afin de faciliter l'accès aux dispositifs de financement prévus par la loi «avenir professionnel».
- Ces dispositifs offrent aux personnes en formation et à leurs entreprises plusieurs options de prise en charge selon les critères spécifiques de chaque OPCO.

Pour de plus amples informations, notre équipe de gestionnaires spécialisés est à votre disposition pour vous guider dans le choix de vos formations et vous accompagner dans les démarches administratives.